

Djemâa BENSALÉM  
Université de Bordj-Bou-Arréridj  
Samra BENSALÉM  
ENS de Kouba- Alger

## Les TICE comme médiation pour le développement de la compétence scripturale en FLE

### Résumé

Dans cet article nous allons tenter de mettre l'accent sur l'importance de l'outil informatique comme médiation pour le développement de la compétence rédactionnelle en FLE chez de jeunes scripteurs. Nous avons tenté de vérifier son utilité à travers deux projets<sup>1</sup> réalisés avec des élèves du secondaire. Le premier test porte sur une comparaison d'écrits manuscrits et d'autres sous forme numérique en utilisant le courrier électronique. Alors que le second représente les effets de l'utilisation d'un correcteur orthographique et grammatical le « Bon Patron » sur l'amélioration des écrits produits par les élèves.

---

<sup>1</sup> Le premier projet a été réalisé dans le cadre d'une recherche en magister soutenue en 2008 par Bensalem Djemâa et qui porte sur une comparaison de productions manuscrites et d'autres réalisées sur traitement de textes en se servant du courrier électronique. Le but de la recherche c'est de vérifier quel effet pourrait avoir sur les jeunes scripteurs l'utilisation de l'outil informatique. Le deuxième projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de magister par Bensalem Samra, soutenu en 2010. L'objectif de cette recherche est de vérifier l'effet que pourrait avoir l'utilisation d'un correcteur orthographique et grammatical « Bon Patron » sur les productions écrites des élèves.

## Abstract

In this paper we will try to focus on the importance of computers as mediation for the development of writing skills in FFL (French as a Foreign Language) among young writers. We tried to verify its usefulness through two projects (1) made with secondary school students. The first test is a comparison between written manuscripts and other texts written by students using email. Whereas the second shows the effects of using the spelling and grammar checker "Bon Patron" on the improvement of written texts produced by the students.

## L'ordinateur un outil familier pour les jeunes

L'outil informatique est un outil attractif surtout dans le milieu scolaire parce qu'il permet aux élèves de sortir de la routine habituelle du travail en classe et leur donne la chance d'utiliser d'autres moyens autres que le manuel scolaire tel le courrier électronique, le traitement de textes, les correcteurs orthographiques et grammaticaux,...

L'ordinateur permet également à certains élèves de mettre en œuvre des compétences qui sont souvent ignorées en classe de langue. Cet outil pourrait, en outre, motiver les élèves surtout grâce aux différentes possibilités d'édition et de diffusion offertes par l'ordinateur. Cependant, il ne suffit pas de mettre des apprenants devant l'ordinateur pour que des apprentissages s'effectuent. Le rôle de l'enseignant, même s'il a changé avec les nouvelles approches, il demeure fondamental. Il doit intervenir pour guider et orienter la réalisation des différentes tâches par les élèves (le choix des logiciels, leur intégration dans la démarche de travail,...). Même si l'ordinateur pourrait être bénéfique, il ne faut pas oublier que ce n'est qu'un outil, son utilité dépend de l'usage qu'on en fait. Dans ce sens André Giordan précise :

Les NTIC ne sont pas des « miracles » qui vont résoudre tous nos problèmes sans que nous n'ayons plus rien à faire. Elles doivent être considérées plutôt comme un ensemble d'outils qui peuvent faciliter le travail des enseignants et des apprenants en enlevant des tâches répétitives et en permettant d'apprendre par soi-même. (Giordan, 1996).

Donc, l'utilisation de l'outil informatique permet une modification de la relation pédagogique en classe en passant du schème classique où l'enseignant joue le rôle d'un transmetteur des savoirs à un nouveau schème qui implique l'apprenant dans la production du savoir et où l'enseignant a un rôle de médiateur et de facilitateur des apprentissages.

## L'écrit et les TICE

L'outil informatique connaît actuellement un large usage dans le domaine pédagogique et didactique et cela grâce aux différentes transformations induites par ces outils dans les pratiques pédagogiques.

Le recours aux TIC dans la réalisation d'un projet d'écriture pourrait être très utile et cela grâce à toutes les possibilités que l'ordinateur offre à son utilisateur. Dans le cadre d'un projet, le produit fini s'adresse à un destinataire réel cela donne le sentiment à l'élève que ce qu'il produit est utile pour lui et pour les autres et par conséquent toutes les actions qu'il mène prennent sens pour lui.

L'utilisation des logiciels de traitement de textes et des correcteurs pourrait généralement éveiller l'intérêt des élèves pour l'écriture car elle leur permet de réaliser un produit de qualité tant sur le plan typographique que sur celui de la mise en page.

## Le traitement de textes pour écrire

Selon le petit Larousse illustré (1987), « *un traitement de texte est l'ensemble des techniques informatiques qui permettent la saisie, la mémorisation, la correction et la mise en forme de textes* ». Il est donc question d'un logiciel qui donne la possibilité de produire un écrit, qui sera mémorisé sous format numérique. Après la saisie, le sujet écrivant a aussi la possibilité de revenir sur son écrit pour une modification, une correction ou même pour un déplacement.

Le traitement de textes offre au scripteur la possibilité d'une mise en forme du produit écrit par la modification de la taille des caractères ou de la police d'écriture. Après la saisie, le scripteur peut également diffuser l'écrit sous la forme qu'il choisit, soit de façon numérique en l'envoyant par exemple par mail, soit en

format papier en l'imprimant. Le recours au traitement de textes dans le cadre des projets réalisés pourrait être pertinent en assurant une typographie pertinente et une orthographe plus soignée.

L'ordinateur permet d'avoir un écrit lisible, propre et bien présenté. L'élève a la possibilité, en utilisant le traitement de textes, d'organiser son écrit comme il veut. Il suffit seulement de maîtriser certaines options. L'élève peut aussi travailler son texte et le modifier sans raturer, ni laisser les traces des corrections antérieures. Il a également la possibilité de faire recours au correcteur orthographique ou au dictionnaire de synonymes, malgré leurs limites, en cas de besoin.

Grâce au traitement de textes, l'élève pourrait réécrire son texte, développer le début ou la fin de son texte, ajouter ou supprimer des mots ou des passages de son écrit. Toutes ces opérations d'intervention sur le texte pourraient se faire facilement.

— *Le traitement de textes comme outil motivant pour l'élève*

Parlant des possibilités qu'offre le logiciel de traitement de textes, Jean Clément précise que cet outil permet d'abord de produire « *des textes mieux finalisés et mieux socialisés.* » (Clément, 2003, p.195). Cependant, cela ne veut pas dire qu'avant l'ordinateur l'écrit n'a pas été un moyen de communication. L'auteur attire uniquement l'attention sur le fait que l'ordinateur est un outil efficace qui a favorisé la dynamique des échanges. Il ajoute que le traitement de textes permet, en outre, d'avoir un nouveau rapport au texte et cela grâce aux différentes formes d'interventions qu'il permet (transformer, déplacer, insérer, copier, ...). Certes, ces différentes opérations ont toujours existées mais elles deviennent plus faciles et ne laissent aucune trace dans le cas de l'ordinateur.

Ainsi, comme le signale l'auteur, « *le travail d'écriture, de réécriture et de correction est facilité* » (Ibid.) parce qu'il est possible de corriger les erreurs sans laisser aucune trace et cela par opposition au support papier où la tâche demandée au scripteur est réellement fastidieuse. Cela nous amène à dire qu'en dépit des nombreux avantages de l'ordinateur, il ne remplacera

jamais le crayon. Cet outil permet surtout de faciliter l'intervention sur le texte à produire et de ce fait le traitement de textes agit comme un « *déclencheur et un facilitateur d'écriture.* » (Calin, 2000, p.75), Jacques David et Sylvie Plane précisent à ce sujet :

Le traitement de textes est un instrument qui devrait permettre avant tout de faire évoluer les représentations des élèves sur les textes et sur l'écriture, en faisant prendre conscience de la mutabilité du texte ; du moins, c'est cette fonction qui nous paraît la plus intéressante pour le travail en français. (David, Plane, 1996, p.74)

Lise Desmarais (1998, pp 193-204) dans son article « Apprentissage de l'écrit et ALAO » confirme que même si le traitement de textes constitue l'outil technologique le plus largement utilisé pour l'enseignement de l'écrit, d'autres moyens comme les correcteurs orthographiques « correcticiels », procurent aux scripteurs des supports additionnels. Ils servent d'outils d'aide à la révision et la correction des textes. Elle a montré aussi « *comment l'utilisation d'un correcticiel à condition d'être intégrée dans une pédagogie appropriée, peut constituer une aide efficace à l'apprentissage de l'orthographe.* » (Durel, 2006)

#### — *Le correcteur orthographique*

Du point de vue pédagogique, le correcteur orthographique peut être utile parce qu'il donne la possibilité à son utilisateur de revenir sur ce qui est écrit pour une évaluation. Cependant, il faut être prudent dans son usage parce qu'il a de nombreuses limites. L'une des spécificités du correcteur est qu'il souligne, juste après la saisie, le mot erroné. Cela permet de développer chez l'élève le réflexe du questionnement à propos de l'orthographe du mot souligné. C'est ainsi qu'il pourra apprendre à s'auto-corriger.

Nous avons constaté dans toutes les productions des élèves que le correcteur orthographique a repéré des erreurs. Les élèves peuvent les identifier facilement parce qu'elles sont soulignées en rouge.

En réalité, le correcteur orthographique souligne les erreurs d'orthographe d'usage qu'il repère et donne, en remplacement du mot fautif, un autre mot ou même une liste de mots et c'est à l'utilisateur de choisir l'orthographe convenable. L'usage du

correcteur orthographique a été utile et a aidé énormément les élèves dans la correction de certaines erreurs parce qu'il leur donne une seule proposition qui représente la bonne orthographe. Les élèves ont pu corriger facilement ces erreurs en cliquant sur le mot proposé.

Ces logiciels sont incapables de corriger, à titre d'exemple, des erreurs d'homophonie ou celles qui sont liées au sens du texte. Dans ce cas, l'élève doit réfléchir sur les diverses orthographes proposées afin de faire le choix convenable.

Ce qui pourrait induire les élèves en erreur sont les représentations qu'ils ont de cet outil. La plupart d'entre eux pensent que l'utilisation du correcteur leur permet de corriger définitivement leurs écrits. C'est ainsi qu'ils optent généralement pour le premier mot donné dans la liste proposée, comme aide, par le logiciel qui acceptera les corrections faites avec des mots figurant dans son lexique. Il est évident que le choix fait par l'élève n'est pas toujours le meilleur. C'est pourquoi les élèves ne font pas, dans la plupart des cas, un bon usage du correcteur. Les élèves qui ont de vraies difficultés orthographiques risquent d'augmenter le nombre des erreurs dans leurs écrits en utilisant cet outil.

Certes, le correcteur peut être utile pour certaines erreurs mais, si le mot est mal orthographié et l'orthographe est trop éloignée, dans ce cas, le correcteur au lieu de donner la bonne orthographe, il donnera un terme qui n'a rien à avoir avec le mot recherché. Il arrive également que le correcteur ne détecte pas du tout l'erreur. Dans certains cas, il est possible que le logiciel souligne un mot correct. Cela peut arriver lorsque le mot ne figure pas dans le lexique initial du correcteur.

De ce fait, il devient important d'initier les élèves à la bonne utilisation du correcteur par un retour réflexif sur les différentes propositions données à chaque fois par le logiciel.

Même si l'ordinateur facilite les opérations d'intervention sur le texte saisi notamment pour des modifications, il n'est pas aussi facile d'effectuer une relecture et une réécriture du texte sous format numérique comme dans le cas du texte manuscrit.

Le papier permet, selon Crinon et Legros, « *d'avoir une vision d'ensemble d'un texte et donc de réactiver sa signification globale.* » (Crinon, Legros, 2002, p.113). C'est pourquoi, il est

parfois nécessaire d'imprimer le texte afin d'avoir une vue d'ensemble de ce dernier.

Bien que les modifications introduites par les élèves sur leurs écrits soient limitées, nous avons pu remarquer leur implication dans cette tâche. Cet outil a permis donc de les motiver. Le plus important à notre sens est d'arriver à maintenir cette motivation en classe durant les séances de français et notamment celle de la production écrite.

L'utilisation de l'ordinateur a permis également aux élèves de bénéficier de la qualité de la présentation du texte offerte par cet outil. Les élèves ont pu, à la fin du projet, obtenir des écrits soignés, lisibles, propres et surtout bien illustrés. Sachant que ces qualités sont très valorisées que ce soit de la part de l'élève, de l'enseignant et des lecteurs également.

Le traitement de textes, autorisant toutes les manipulations possibles, est ici un instrument particulièrement bien adapté pour mettre en forme l'ensemble des textes écrits au cours du projet. (Michonneau, 1999)

Notre étude a expérimenté l'utilisation du Bon patron qui est un correcteur orthographique et grammatical. Il ne permet pas une correction automatique mais c'est à l'utilisateur de comprendre les commentaires fournis et de faire les modifications nécessaires. Donc, ces explications le mènent à être un participant actif au processus de révision /correction de son texte. Les élèves ont saisi les textes manuscrits et se sont servis du correcteur pour les corriger. Les enregistrements de leurs travaux

Ont permis, à chaque fois, d'obtenir toutes les étapes de la correction et de savoir la procédure qu'ils ont suivie lors de la vérification avant d'arriver à la version finale de la lettre où le correcteur ne mentionne aucune erreur. (Bensalem, 2011, p.237)

Pendant, nous signalons qu'il est important que l'élève soit accompagné lors de l'utilisation de cet outil. L'intervention de l'enseignant, dans ce cas, demeure indispensable afin d'aider l'élève pour le choix de l'orthographe correcte surtout dans le cas où le correcteur donne un groupe de termes se ressemblant phonétiquement ou alphabétiquement. Patrick Durel (2006), de sa part, insiste sur ce point et confirme que

Les correcticiels présentent une aide précieuse, mais on recommandera à l'enseignant désireux d'introduire en classe

ce genre d'outils de se familiariser dans un premier temps avec les fonctions du logiciel choisi et d'en observer le comportement avec les textes produits par son public d'apprenants.

## L'avantage d'une association : projet d'écriture et TICE

### Pour une démarche « constructiviste » de l'apprentissage

En parlant de l'usage des TICE dans une conception constructiviste de l'apprentissage, nous visons le développement progressif chez l'élève de diverses compétences. Ces dernières sont constituées sur le terrain partant d'une situation- problème qui oblige l'élève à faire appel à ses pré-requis et aussi à des sources externes afin de trouver une solution au problème posé. En effet, le but est que

L'élève travaille (...) en autonomie plus ou moins guidée, à son rythme, et en s'appuyant sur des compétences actives qu'il restructure et complète en fonction des besoins mis en évidence par une situation-problème. (Sanchiz et al, 1997, p.9)

En réalité, l'ordinateur a de nombreux atouts. Il représente d'une part, un outil moderne, familier et motivant pour les enfants avec son aspect ludique et le tas d'informations qu'il offre à l'utilisateur.

L'introduction de l'outil informatique en classe pourrait de cet effet répondre à la fois à un besoin de modernisation et permet également d'actualiser les modalités de l'enseignement/apprentissage.

En général, les enfants éprouvent du plaisir en manipulant l'ordinateur. Même si dans la plupart des temps cet outil n'est utilisé que pour jouer. Cet aspect ludique ne devrait pas être négligé, surtout lorsque l'on sait que la lassitude fait partie des facteurs entravant tout apprentissage.

Les élèves ont pu, après plusieurs tâches, réaliser leurs écrits pour les deux projets la correspondance scolaire par courrier électronique (dans le cadre de ce projet de correspondance, dans une première phase, les élèves ont produit des écrits manuscrits alors que dans la seconde phase, ils ont utilisé le courrier électronique pour la correspondance) et la lettre destinée au maire



de la commune pour lui parler du manque des espaces verts publics dans la ville. Ils ont construit leur savoir en se basant sur l'aide de l'enseignant et sur leurs acquis antérieurs, et cela par opposition au fait de penser qu'ils ne possèdent aucune base de connaissances et que l'enseignant doit tout bâtir chez eux comme le préconise l'approche béhavioriste.

Jacques Fijalkow (Fijalkow, 1996, p.121), énumère un ensemble de critères de l'apprentissage de l'écrit dans un cadre constructiviste :

- L'accent est mis sur le processus d'apprentissage de l'élève et sur ses activités cognitives. Les élèves ont un rôle actif dans la construction de leurs savoirs et cela contrairement au modèle transmissif où ils ne sont que des récepteurs ;
- Le statut de l'erreur : L'erreur n'est plus un signe dévalorisant de l'élève. Elle n'est plus une faute mais, *« une méprise dans le sens de connaissance originale construite par l'élève à partir de ses propres règles personnelles »* ;
- L'attitude de l'adulte n'est plus normative mais elle a beaucoup plus un caractère descriptif et explicatif en réponse au comment ;
- L'attitude de l'apprenant : n'est pas passive mais il fait des hypothèses en réponse à un problème rencontré ;
- Les unités d'écrit : ne se transmettent pas directement mais elles sont à *redécouvrir par émissions d'hypothèses* ;
- La progression dans l'apprentissage se fait selon le niveau de l'élève. Elle ne se fait plus de manière croissante selon l'ordre de complexité.

D'après cette énumération des critères de travail dans une approche constructiviste, nous pouvons dire que les projets réalisés par les élèves semblent réellement correspondre aux critères cités ci-dessus. Nous pouvons même dire que vu l'importance des interactions dans les activités que nous avons décrites, il serait plus juste de les qualifier de « socioconstructivistes ».

## Pour une pédagogie de projet

L'utilisation des TICE pour la réalisation d'un projet de classe pourrait être très d'une grande utilité pour l'enseignant et pour les apprenants, surtout que le produit réalisé sera socialisé, et cela grâce aux différentes possibilités d'édition offertes par l'outil informatique.

Par conséquent, toutes les actions que l'élève mène dans le projet prennent sens pour lui. Dans ce sens Rignald Grégoire-Inc et Thérèse précisent :

La possibilité d'éditer la production de la classe sur papier ou par Internet peut renforcer leur raison d'être. En effet, si un projet a pour but celui d'intéresser un lecteur éventuel, il amène l'élève à prendre conscience des exigences auxquelles doit répondre un produit "fini" et "finalisé" en fonction d'un destinataire. (Grégoire-Inc, Laferrière, 1998)

Ainsi, afin de répondre aux attentes du destinataire, l'élève accordera plus d'attention à sa production que ce soit au niveau de la forme ou même au niveau du contenu (présentation de l'écrit, typographie, correction orthographique,...). De cette manière, comme le précise Sanchiz, M et al. « *La maîtrise exacte des notions requises par la réalisation du produit vont lui paraître intuitivement comme des aspects évidemment incontournables* » (Sanchiz et al. *Op.cit.* p.11).

L'implication de l'élève dans l'action va lui permettre de prendre conscience qu'il « *peut être lui aussi à l'origine d'un acte créateur. Par conséquent, il pose sur sa production un regard d'artisan* ». (Garcia-Debanc, 2000, p.12)

Ainsi, la réalisation des différentes tâches pourrait motiver davantage l'élève, le responsabiliser et le pousser à devenir l'acteur de son propre apprentissage.

Travailler dans une démarche de projet pourrait également développer chez l'élève des savoirs se situant au plan méthodologique et qui concerne particulièrement le sens de l'organisation. Cela pourrait par conséquent amener l'élève à prendre conscience du rôle important du brouillon lors de la production d'écrits. En effet, dans une démarche de projet, le travail du brouillon intervient lors de la définition des grandes lignes du projet d'écriture c'est-à-dire lorsque le scripteur tente de planifier son action. L'élève effectue donc, de façon générale, les

tâches qu'il devrait réaliser habituellement dans des situations d'écriture en un temps bien précis. C'est ainsi que l'élève pourrait se rendre compte de l'importance de l'étape de la planification pour la réussite de son action.

La réalisation d'un projet d'écriture longue donne d'une part, plus de temps à l'élève pour intervenir sur son écrit et le modifier afin de l'améliorer. D'autre part, l'utilisation de l'ordinateur va lui permettre d'enrichir son écrit et de l'amplifier par les illustrations et il pourrait même y introduire des sons. Cela pourrait être une occasion pour l'élève d'exploiter et de développer ses compétences interdisciplinaires. Le projet d'écriture en se servant de l'outil informatique pourrait favoriser alors une « productivité » et aussi un « rendement ». Ainsi, l'élève peut prendre conscience de ce qu'« *un comportement social* » implique, d'un côté en étant lui-même actif et producteur au sein d'un groupe (la classe) et en adressant son produit à un autre groupe (les élèves d'une autre classe, le lycée, la société, ...). Nous tenons également à noter que chez Freinet, la dimension sociale du projet est très importante.

D'un autre côté, cela va renforcer sa confiance en soi en lui permettant de se sentir valorisé.

En définitive, il apparaît que la réalisation d'un projet avec les TICE est liée à une « pédagogie de contrat ». D'une part, le contrat de l'élève avec lui-même en se fixant des objectifs à atteindre. D'autre part, le contrat de l'élève avec ses pairs en travaillant en collaboration et également avec l'enseignant qui accompagne l'élève et l'aide en cas de besoin dans toutes les étapes du projet.

Pour les groupes-classe concernés par les deux tests, tous les élèves ont montré une grande satisfaction en travaillant en français avec l'ordinateur. Cela leur a permis de sortir de la routine habituelle du travail en classe de FLE et leur a donné le sentiment d'être dans une situation nouvelle. Nous avons remarqué que les élèves se sont réellement impliqués dans les activités à réaliser. La motivation et l'intérêt ont été présents avec un tel outil.

## Bilan

Nous avons pu constater à travers le projet réalisé avec les élèves que l'utilisation de l'ordinateur a suscité un grand enthousiasme. Nous n'avons pas remarqué un refus d'écrire de la part des élèves,

au contraire, ils avaient envie de dire des phrases et ensuite les saisir. Cette activité était assez riche et avait un sens pour les élèves car l'utilisation de l'outil informatique était perçue comme ludique et les activités proposées dans les deux tests, sans être une nouveauté (la correspondance), étaient plus en lien avec leur vie quotidienne.

Le caractère ludique de l'outil informatique et le changement du lieu (travail dans la salle informatique) ont permis de rompre la monotonie souvent inévitable dans les classes de français.

Les projets réalisés, bien qu'ils soient modestes, ont permis une modification de l'ambiance du travail en classe car les élèves qui avaient tendance à se moquer les uns des autres et à s'ignorer se sont retrouvés liés par un projet commun ce qui les a poussés à adopter des attitudes positives.

En comparant des productions manuscrites et celles réalisées sur ordinateur, nous avons pu constater ce qui suit :

- Tous les élèves ont produit des écrits lisibles et bien présentés et cela grâce aux possibilités offertes par le logiciel de traitement de textes ;
- Le retour permanent sur leurs textes leur avait permis de prendre conscience du caractère modifiable du texte et donc de l'importance de la réécriture ;
- Le recours à l'outil informatique et spécialement l'utilisation du correcteur orthographique a aidé les élèves à diminuer leurs erreurs. Il a une certaine portée pédagogique car l'élève a eu la possibilité immédiate d'avoir un retour évaluatif sur sa production avant qu'elle soit soumise à l'évaluation de l'enseignant. Les correcteurs orthographiques, loin d'être infaillibles, donnent la possibilité à l'apprenant scripteur de s'interroger sur ses écrits et d'émettre des hypothèses en faisant référence à ses connaissances ;
- Certes, l'outil informatique a permis aux élèves de produire des écrits propres et bien présentés cependant, les difficultés syntaxiques (particulièrement celle de l'accord et des pronoms compléments) rencontrées lors de la rédaction manuscrite posent toujours problème à la majorité des élèves ;

- Le changement du médium d'écriture a apporté surtout des modifications au niveau formel mais pas au niveau du contenu ;
- Concernant le travail de réécriture, l'ordinateur permet facilement de retravailler la phrase mais nous avons constaté que les élèves, lors du retour sur ce qui est écrit, effaçaient des mots qui ne devaient pas être effacés ou la phrase entière. L'utilisation de l'ordinateur facilite certes l'intervention sur l'écrit pour le réviser mais, elle ne l'enseigne pas ;
- Concernant le projet de la correspondance réalisé en classe, le courrier électronique a permis de renouveler la correspondance scolaire en classe en lui donnant une dimension attrayante. La rapidité avec laquelle se font les échanges pourrait constituer un facteur de motivation par opposition à la correspondance classique qui se caractérise par la lenteur des échanges ;
- La messagerie électronique ne se limite pas uniquement à un simple envoi d'un message mais elle offre à son utilisateur d'autres possibilités d'utilisation (joindre des fichiers : texte, image, son,... au sein des fichiers attachés, il est possible d'insérer des liens hypertextes vers des pages web,...).

L'utilisation de l'ordinateur a été bénéfique dans les deux projets mais, elle ne suffit pas à elle seule à fournir aux élèves les habiletés nécessaires pour produire un écrit cohérent et significatif.

## Bibliographie

BENSALEM, D. 2008. *L'enseignant de langue en situation interactive : pour un développement de la compétence écrite en FLE chez des apprenants de 1<sup>ère</sup> année secondaire*. Mémoire de magister. Université de Batna.

BENSALEM. S. 2010. *Pour une amélioration de la compétence orthographique chez des apprenants de première année secondaire*, mémoire de magister. Université de Batna.

BENSALEM, S., 2011. Le correcteur orthographique : quel apport pour l'amélioration de la compétence orthographique ? *Synergies Algérie*, 12 : 233-240.

CALIN, D. 2000. *L'enfant à l'ordinateur*. Paris : L'Harmattan.

CLEMENT, J. 2003. *Écriture et informatique*. Paris : Nathan.

CRINON, J. et LEGROS, D. 2002. *Psychologie des apprentissages et multimédia*. Paris : Armand Colin.

DAVID, J et PLANE, S. 1996. *L'apprentissage de l'écriture. De l'école au collège*. Paris : PUF.

DESMARAIS, L., BISAILLON, J., 1998. Apprentissage de l'écrit et ALAO. In CHANIER, T., POTHIER, M. (Dir.). *Hypermédia et apprentissage des langues. Etudes de linguistique appliquée* (éla). 110 : 193-204.

DUREL, P., 2006. Relis, réfléchis et le correcteur t'aidera. *Cahiers Pédagogiques : Dossier Orthographe*. 440 : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Relis-reflechis-et-le-correcteur-orthographique-t-aidera>. (Consulté le 23 août 2007).

FIJALKOW, J. 1996. *L'entrée dans l'écrit*. Toulouse : Presses universitaires de Mirail.

GARCIA-DEBANC, C. 2000. (coord.). *Objectif : Ecrire*. Réédition CDDP de Lozère.

GIORDAN, A., 1996. *Le multimédia dans l'éducation, les enjeux d'une mutation culturelle*. Actes du colloque National. (Éd.) : CRDP de Grenoble.

GREGOIRE-INC, R. et LAFERRIERE, T., 1998. Apprendre ensemble par projet avec l'ordinateur en réseau. Réseau scolaire canadien. Guide à l'intention des enseignants : [www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/sites/guidep.html](http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/sites/guidep.html) (Consulté le 20 Août 2009).

MICHONNEAU, B. 1999. *Traitement de textes et pédagogie du projet : un mariage réussi*. Le bulletin de L'EPI.

PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ. 1987. Paris : Larousse.

SANCHIZ, M. et al. 1997. *L'étude de : français et informatique tome 1, Activités pédagogiques sur traitements de texte (s) en pédagogie différenciée*, CRDP.